

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ**

Au Conseil Intercommunal
1303 Penthaz

Cossonay, le 24 novembre 2012

**Rapport de la Commission des Finances sur le préavis du Comité de Direction N°1/2012
relatif au budget 2013.**

La Commission des Finances, composée de Messieurs Jacky Chiovini, Philippe Tesse, André Borgeaud membres, Madame Corinne Borgeaud, Monsieur Roland Pantet, Monsieur Philippe Mielvaque membres suppléants, s'est réunie le 14 novembre 2012 à la station d'épuration pour étudier le préavis N°1/2012 relatif au budget 2013. Est excusé, Monsieur Jean-Yves Thévoz, absent Monsieur Philippe Wiesmann..

Le Comité de Direction au complet, était représenté par Messieurs René Devantay, René Nicolet et Philippe Gerhard, ainsi que Bernard Augsburgers secrétaire/comptable de l'association. Nous tenons à les remercier de leur disponibilité et des réponses apportées.

Le présent rapport a été transmis à tous les membres et aux suppléants, pour d'éventuelles corrections ou précisions.

Le budget 2013 a été établi selon les frais connus des années précédentes, mais aussi par la prise en compte de l'augmentation prévisible des charges.

Les dépenses sont pratiquement intégralement couvertes par l'encaissement des taxes, ce qui nous conduit à un budget équilibré avec un léger bénéfice

Commentaires des postes de dépenses:

- **Frais Administration et Vacations** : pas de commentaire particulier.
- **Personnel Adm. et Exploitation** :
 - L'augmentation de ce poste repose essentiellement sur le poste *Salaires* ainsi que sur les charges qui en découlent. En effet le taux d'occupation de Mr Faillettaz passe de 50% à 100%, ceci est dû à la prestation fournie à la commune de Bremblens pour 25 % d'occupation, mais aussi par une augmentation de la charge de travail sur notre site.
 - L'augmentation du poste prestations comptabilité prend en compte l'arrivée de la commune de Daillens et Bettens d'une part et d'autre part à une mise à niveau des indemnités versées à notre secrétaire caissier qui sont bien en dessous des pratiques courantes pour de telles prestations, elles resteront malgré tout raisonnables.

- **Indemnisation et remboursement Frais**
- **Frais de Bureau**
- **Matériel d'exploitation**
Pas de commentaires particuliers

- **Achat, Eau, Energie, Combustible :**
Le poste combustible, lubrifiant concerne principalement les additifs utilisés dans le traitement des boues, les travaux en cours perturbent le bon fonctionnement de nos installations et provoquent une utilisation plus importante de ces produits, il sera intéressant de voir l'évolution de ces charges après réalisation de la nouvelle step.

- **Autres Fournitures & Marchandises :**
- **Entretien :**
- Pas de commentaire particulier.

- **Traitement des boues :** Les frais d'incinération des boues est en augmentation de 10'000.-, ceci est du à l'augmentation des volumes, le prix de ce traitement n'a, pour le moment, pas augmenté.

- **Honoraires et prestation de services :**

- **Intérêt des dettes :** les investissements estimés pour l'année 2013 sont de 1'000'000, au vu des taux d'emprunt à cours terme extrêmement bas il est justifié de recourir pendant cette période à ce type de financement.

- **Amortissement des Installations:**
Pas de commentaire particulier

Commentaires des postes de recettes:

- **L'encaissement des taxes:**
- Les recettes sont stables, la diminution de la facture aux communes se compense par l'augmentation des taxes dues à la venue des communes de Daillens et Bettens au sein de notre association.

- **Recettes diverses:** pas de commentaire particulier.

La Commission constate que le budget 2013 présente un bénéfice. Cette prévision nous semble réaliste et nous félicitons le comité de Direction ainsi que notre secrétaire caissier pour la bonne gestion de notre association.

La Commission vous propose d'adopter les conclusions suivantes.

Conclusions:

Le Conseil Intercommunal de l'AIEE

Vu le préavis du Comité de direction N°1/2012, relatif budget 2013.

Oùï le rapport de la commission chargé d'étudier cette affaire.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

Décide

D'adopter le budget du Comité de direction pour l'année 2013 tel que présenté

Les membres et les suppléants de la commission de Finances.

Philippe Wiesmann

Philippe Tesse

Jacky Chiovini

Corinne Borgeaud

Roland Pantet

Philippe Mielvaque

Jean-Yves Thévoz

André Borgeaud, rapporteur
